

## **Titre Professionnel Employé Commercial en Magasin en contrat d'apprentissage**

### **Objectifs**

- Approvisionner un rayon ou un point de vente
- Accueillir et accompagner le client dans un point de vente

### **Prérequis**

Niveau 3 ème

### **Durée de la formation**

- 12 à 18 mois

### **Modalité et délais d'accès**

Modalités : Contrat d'apprentissage

Délais : Aucun recrutement en cours pour cette formation d'ici mars 2022.

### **Coût**

- Formation prise en charge au coût contrat OPCO publié sur : <https://www.francecompetences.fr> dans le cadre de contrats en alternance

### **Diplôme**

Titre professionnel Employé Commercial en Magasin de niveau 3 (CAP BEP) délivré par le Ministère du Travail et inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) n° 8812

### **Public**

Demandeurs d'emploi, salariés

### **Contenu**

#### **APPROVISIONNER UN RAYON OU UN POINT DE VENTE**

- Préparer les marchandises en vue de leur mise en rayon
- Assurer la présentation marchande des produits dans le magasin
- Participer à la gestion et à l'optimisation des stocks d'un rayon

#### **ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER LE CLIENT DANS UN POINT DE VENTE**

- Accueillir, renseigner, orienter et servir le client sur la surface de vente
- Enregistrer les marchandises vendues et encaisser les règlements

#### **Modalités pédagogiques**

Nos méthodes pédagogiques s'appuient sur le principe de l'alternance des apprentissages, entre le centre de formation, et l'entreprise formatrice. Pour donner du sens aux apprentissages, l'alliance entre apports théoriques et applications pratiques est systématiquement recherchée. L'équipe pédagogique -constituée pour partie de professionnels reconnus dans leur métier - propose des situations d'apprentissages concrètes, variées et professionnalisantes

#### **Modalités d'évaluations**

Les compétences des candidats pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury habilité par la DIRECCTE. Pour cela, les membres du jury s'appuient sur : une mise en situation professionnelle, un entretien technique permettant d'aborder des thématiques en lien avec la mise en situation professionnelle, les résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF), un entretien final permettant d'échanger sur le dossier professionnel.

Le titre professionnel s'obtient par la validation de chaque CCP. En cas de validation partielle du titre professionnel, les candidats ont la possibilité de se présenter de nouveau à une session d'examen pour valider le ou les CCP manquants, dans la limite de la durée de validité du titre professionnel.

## Accessible aux personnes en situation de handicap

Si vous avez des contraintes particulières liées à une situation de handicap, veuillez nous contacter au préalable afin que nous puissions, dans la mesure du possible, adapter l'action de formation.

## Evaluations et modalités d'obtention du diplôme ou titre

Les compétences des candidats pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury sur :

- ✓ La mise en situation professionnelle écrite : à partir d'informations et de consignes, le candidat traite différents dossiers et produit les documents nécessaires, dans le respect des délais et des procédures.
- ✓ Les résultats des évaluations passées en Cours de formation.
- ✓ L'entretien technique avec le jury qui permet au candidat de présenter ses travaux et d'argumenter ses choix relatifs à la mise en situation.

*Si les candidats obtiennent seulement un ou plusieurs Certificats de Compétences Professionnelles, ils ont la possibilité de se représenter au(x) CCP restant à valider, dans la limite de la durée de validité du titre professionnel. En cas d'échec complet sans aucun CCP obtenu, les candidats peuvent, après accord du jury, repasser l'examen 3 fois dans un délai d'un an maximum à compter de la date de la première épreuve et dans la limite de la date de validité du Titre professionnel.*

Dans le cadre de la validation par CCP, le candidat est évalué sur la base des éléments suivants : une épreuve de synthèse et la présentation d'un Dossier Professionnel.

Après obtention de tous les CCP, le jury conduit un entretien avec le candidat pour l'obtention du Titre complet.

Absence d'équivalences et de passerelles sur cette formation

## Indicateurs

Taux de satisfaction : 100% (taux de réponse sur les apprentis ayant achevé leur formation 7/8)

Taux de certification : 100%

Les indicateurs de résultats cités à l'article L.6111-8 Du code du travail sont disponibles sur <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

## Débouchés

Emplois : Employé(e) de libre-service, Employé(e) commercial(e), Employé(e) de rayon, Employé(e) en approvisionnement de rayon, Employé(e) polyvalent(e) de libre-service, Vendeur(se) en alimentation, Vendeur(se) en produits alimentaires, Caissier(ère), Hôte(sse) de caisse, Caissier(ère) en libre-service,...

Entreprises : Grandes et moyennes surfaces alimentaires ou spécialisées, Boutiques, Négoces interentreprises

Suite de parcours : Titre Professionnel Vendeur Conseil en Magasin ou Responsable de Rayon  
Tout diplôme ou titre de niveau 4 (Bac ) dans les univers du commerce

## Handicap et Accessibilité

Si vous avez des contraintes particulières liées à une situation de handicap, veuillez nous contacter au préalable afin que nous puissions, dans la mesure du possible, adapter l'action de formation.

## Contacts

① 02 62 666 683 - [contact@axeressourceformation.fr](mailto:contact@axeressourceformation.fr)